

Commune de LONG (80510)

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 14 NOVEMBRE 2025**DEPARTEMENT DE LA
SOMMEARRONDISSEMENT
D'ABBEVILLE

CANTON DE RUE

L'an deux mille vingt-cinq, le quatorze novembre à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de LONG s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale en date du 10 novembre 2025, sous la présidence de Jean-Marie PECQUET, Maire.

Etaient présents : Jean-Marie PECQUET, Alain COPIN, Aude PETIT, Tanguy LADRIERE, Jean-Pierre VARLET, François BLIN, Perrine RETOURNÉ, Francis LÉPINE.

Etaient absents excusés :

Nadia GUILBERT qui a donné pouvoir à Jean-Pierre VARLET
Jean-Noël FOSSATI - Olivier FEREZ

Etaient absents :

Xavier HENRY - David PERTUÉ

Nombre de conseillers :

En exercice : 13

Présents : 08

Votants : 09

Date de convocation :

Le 10 novembre 2025

Date d'affichage :

Le 17 novembre 2025

Tanguy LADRIERE a été élu secrétaire de séance.

La séance étant ouverte,

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la demande reçue concernant un changement de cautionnaire au pied de hutte n° 17.

Monsieur Clément PECQUERY, actuel cautionnaire, souhaite être remplacé par Monsieur Valentin LEMAIRE.

Monsieur Baptiste LEMAIRE, adjudicataire, a accepté le changement proposé.

Monsieur le Maire propose d'acter les changements précités par la signature d'un bail sur la durée restant à courir sur le bail initial, soit jusqu'au 10 janvier 2028 et selon les mêmes conditions tarifaires, à savoir un loyer annuel de 6155.43 € indexé chaque année sur l'indice mensuel des prix à la consommation des ménages (France) services récréatifs et culturels, base de décembre 2018 publié par l'INSEE soit 103.40.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, accepte les changements qui viennent d'être énoncés et autorise Monsieur le Maire à signer le bail correspondant aux conditions précitées.

DELIBÉRATION N° 64/2025

**Pied de hutte n° 17 :
changement du cautionnaire**



Pour extrait conforme,
Le Maire,
Jean-Marie PECQUET